MLN MAGAZINE

VILLE DE MANDELIEU-LA NAPOULE

Janvier 2014 - N° 171

SOMMAIRE

Sortie du prochain MLN Hebdo : 15 janvier 2014

3 > Édito de Monsieur le Maire

4-5 > Retour en images

6-7 > En bref

8-10 > Travaux

11 > En direct du Conseil Municipal

12 > Brèves de l'AGENDA 21

13 > Vers une eau plus douce

14-15 > Le Palm Express sur les voies

Depuis le 18 décembre 2013, les bus du Palm Express empruntent enfin la voie qui leur est dédiée entre le giratoire de la Résistance, avenue Francis Tonner à Cannes La Bocca, et la nouvelle station Blériot à Mandelieu-la Napoule dans la zone des Tourrades. Le prolongement jusqu'à la gare routière de Mandelieu-La Napoule sera abordé dans le cadre des travaux de rénovation du centre-ville.

16 > Une motion contre les rythmes scolaires

17 > Le Contrat Enfance Jeunesse renouvelé pour 4 ans

18-19 > Sports

20 > Culture

21 > Médiathèque

22 -23 > Passé - Présent

24 > CCAS

25 > Les trois groupes du conseil municipal

26 > Agenda

27 > État civil

ÉDITION : Directeur Publication : Mme Claude Caron, Conseiller Municipal subdélégué à la Communication - Directeur de la Communication : Thierry Pelletier - Rédacteurs : Morgan Dunand - Tiphaine Duforest - Conception et réalisation : Régine Frey - Axel Dofing - Crédits photos : OTC, Olivier Andrivon - Imprimeur : Imprimerie Trulli - Vence Dépôt Légal I.S.S.N. : 1268-4686

Agenda 21 Mandelieu-La Napoule

Préservons notre environnement - Votre magazine municipal est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur Imprim'vert. Conformément aux engagements écologiques pris par votre ville, et qui s'inscrivent dans la démarche « AGENDA 21 ».

Mandelieu-La Napoule,
Bonne année 2014

Ce début d'année est marqué par la mise en œuvre de dossiers structurants pour notre bassin de vie avec une étape importante des travaux du Bus à Haut Niveau de Services et la création effective de la communauté d'agglomération des Pays de Lérins. Parallèlement, notre ville s'est engagée aux côtés des parents et des enseignants pour l'épanouissement des élèves dans nos écoles communales.

L'enfance, notre avenir commun

Outre les attentions de Noël données dans le cadre familial ou dans nos structures de garde, la ville a pris à bras le corps les enjeux attachés à la réforme des rythmes scolaires. Depuis plusieurs mois, la mobilisation de la communauté éducative, que forment les parents, les enseignants et la collectivité, est entière. Il en ressort une opposition unanime à la réforme telle qu'elle est proposée. Cette position commune, nous l'avons exprimée, en conseil municipal, en adoptant une motion à la majorité demandant le retrait de cette réforme et l'abrogation du décret Peillon. Parallèlement, la ville a proposé une solution alternative qui nous a – c'est malheureux – été refusée sans aucune explication. La concertation avec les principaux acteurs continue néanmoins à travers la création d'un comité de pilotage pour avancer sereinement sur ces questions.

"AVEC LES PAYS DE LÉRINS, NOTRE BASSIN DE VIE EST AUJOURD'HUI TOURNÉ VERS UN AVENIR COMMUN"

Les transports, un bien commun

Il aura fallu de la patience et un temps d'adaptation à chacun d'entre nous pour accepter la gêne occasionnée par le chantier du Bus à Haut Niveau de Service. Cette conclusion de chantier introduit la circulation des bus sur le nouveau réseau Palm Express. Davantage de régularité, de fluidité et de gain de temps, ce sont les avantages sans surcoût pour l'usager qui sont offerts par ce nouveau réseau. Rappelons que cet aménagement est motivé par des enjeux environnementaux inscrits dans la loi sur l'air et le Grenelle de l'Environnement qui imposent aux villes de multiplier les modes doux de déplacement. Le Palm Express y répond mais est bien plus que cela. Au-delà de sa portée environnementale, il vise à dynamiser le développement économique. A l'image de Bordeaux ou Strasbourg, là où il y a des infrastructures de transport permettant aux riverains et aux touristes de se déplacer, il y a création de richesses. Cette opération urbaine trouvera son prolongement dans notre centre-ville, au moment de sa restructuration, et, au-delà, dans le cadre de l'intercommunalité. De nouvelles lignes, élargies aux territoires de Théoule-sur-Mer et Mougins, sont à l'étude.

L'intercommunalité, un destin en commun

La Communauté des Pays de Lérins, qui rassemble Théoule-Sur-Mer, Mandelieu-La Napoule, Cannes, Le Cannet et Mougins – est enfin née. C'est l'aboutissement d'un processus qui a nécessité de nombreuses réunions de travail régulières pour donner vie à une intercommunalité choisie et non subie. D'une obligation faite par la loi, les villes ont choisi d'en faire un enjeu majeur d'amélioration des services publics à l'échelle d'un nouveau territoire. L'intérêt général et citoyen a primé : notre bassin de vie est aujourd'hui tourné vers un destin commun. Il s'agit maintenant de donner une existence réelle à ce cadre administratif.

Traditionnellement, il est d'usage de marquer ensemble ce début d'année. La cérémonie des vœux se déroulera vendredi 17 janvier à 18h au Centre Expo Congrès à laquelle vous êtes évidemment tous conviés.
A chacune et à chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, à vos amis, à tous ceux que vous aimez et qui vous sont chers, nous vous souhaitons une excellente année 2014.

Bien à vous

Henri LEROY
Maire de Mandelieu-La Napoule
Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur

Retrouvez moi sur www.facebook.com/henrileroy
et @hleroymandelieu

NOCES DE DIAMANT. *Le 7 décembre dernier, Louis et Bernadette BOUQUANT ont célébré leurs 60 ans de mariage en présence de leurs proches. C'est tout naturellement que ces grands-parents retraités de caves spécialisées dans le champagne ont trinqué pour célébrer cette communion. Nous leur souhaitons de merveilleuses noces.*

MARCHÉ DE NOËL. *Le 14 décembre dernier, les Capitoulans mais aussi les résidents des autres quartiers se sont retrouvés sous le chapiteau de Noël de la place Jeanne d'Arc. Tous les ans, ce marché dédié à l'artisanat et à la Provence maintient le caractère authentique de ce rendez-vous. Le Comité de la Saint Pons avait organisé les animations, en partenariat avec la ville. Les adultes se sont réchauffés autour d'un vin chaud pendant que les enfants allaient saluer le Père Noël venu pour l'occasion.*

NOËL *- Les enfants du Centre de Loisirs « Les Petits Copains », des crèches et des écoles ont participé aux différentes festivités de Noël. Dans les écoles, les activités étaient nombreuses. Les petits écoliers ont pu visiter le marché de Noël, être les heureux gagnants d'une tombola, chanter dans l'enceinte du château de La Napoule et recevoir les premiers cadeaux remis par le Père Noël. Ce dernier n'a pas été le seul à avoir fait le déplacement puisque les enfants du Centre de Loisirs ont assisté à un spectacle à l'Espace Léonard De Vinci dont ils sont ressortis enchantés. Retrouvez la galerie photos sur www.mandelieu.fr*

2014 avec les gens du nord

L'Amicale des Gens Du Nord organise sa première sortie de l'année 2014. L'association organise son repas au restaurant « Les Palmiers » à Nice le dimanche 5 janvier. Afin de profiter de ce moment convivial, une inscription préalable est nécessaire.
Renseignements : 06 23 71 37 67 – agdn@sfr.fr – le mardi de 10h à 11h à Estérel Gallery.

Le Rotary fête les rois

Le Rotary Club Val de Siagne organise sa galette des rois solidaire le samedi 11 janvier. Les participants sont invités à partir de 19h30 à l'Espace Maurice MULLER, avenue du Général De Gaulle pour cette grande soirée dansante dans une ambiance "disco".
Tarif : Adulte, 15€ - Enfant gratuit. Tous les fonds récoltés seront reversés à l'association France Cancer. Venez nombreux pour cette association caritative et partagez un moment convivial. **Rens. : Anne-Marie DUROCHET - 07 60 03 07 48**

En rouge et noir

Le dimanche 19 janvier, l'association Les Loisirs de Nicole organise un déjeuner-spectacle. Le rouge et le noir seront la thématique de ce rendez-vous. Le restaurant Lou Castelet, à Carros, accueillera les convives. Si vous aimez vous amuser et danser dans une ambiance chaleureuse, rejoignez l'association et laissez-vous porter par les animations assurées par le duo d'artistes Elisa et Thierry.
Renseignements et réservations : 06 63 96 57 18 – 06 84 92 54 63.

Découverte de la généalogie

Le 30 novembre dernier, le Cercle de Généalogie du Pays Cannois a proposé, en partenariat avec la Médiathèque de Mandelieu-La Napoule, une journée d'initiation à la généalogie. L'objectif de cette session était d'aider le public à découvrir ses racines et de retrouver ses ancêtres. Les animateurs du Cercle de Généalogie ont ainsi accueilli de nombreux curieux qui ont eu toutes les clés pour commencer ou poursuivre leur arbre généalogique.
Rens. : 04 92 97 49 61 mediatheque@mairie-mandelieu.fr

Réveillon du 31 décembre avec le Club Loisirs des Anciens

Le Club Loisirs des Anciens organise son réveillon du 31 décembre sous forme d'un repas dansant avec spectacle cabaret animé par Dan et Aline. Venez célébrer la nouvelle année au restaurant "Le Bistro", 725 avenue de Cannes. **Participation: 90€ - Rens.: secrétariat du Club: 04 83 28 22 14**

Du Judo pour tous

Le Judo Club Mandelieu est riche en actualités. Au-delà de l'art martial nippon, le club propose également des activités en fonction de l'âge et des envies : de la gymnastique d'entretien avec le taiso, des cours de self-défense avec du jujitsu ainsi que du judo loisir et de compétition. Le judo est une activité qui se pratique à tous les âges. Le club compte parmi ses adhérents des enfants âgés de 4 ans et peut accueillir des adultes jusqu'à 68 ans. Parmi le corps enseignant du Judo Club de Mandelieu, Cinto CUNADO a obtenu, l'an dernier, le titre prestigieux de 6ème Dan. Félicitations à ce professeur passionné ainsi qu'au club qui participe activement à la vie associative de la commune.
Judo Club de Mandelieu - Dojo Albert Camus : BP 40012 - av. Louis Pasteur, 06211 Mandelieu Cedex – Tél. 06 22 72 31 35 – 04 93 49 57 43 – aleo@go2uti.com www.judo-mandelieu.fr

4ème Edition de ZooPassion au CEC

La 4ème édition du salon des animaux vous ouvrira ses portes au Centre Expo Congrès les 25 et 26 janvier prochain. Les visiteurs trouveront 400 chiots de quarante races différentes. Cette exposition-vente est orchestrée par près d'une trentaine d'Éleveurs Producteurs Naisseurs venus de toute la France. Les félins sont aussi de la partie avec une présentation sur podium organisée par ARISTOKAT'S durant les deux jours du salon. ZooPassion est aussi un salon moderne qui sait répondre aux nouvelles demandes avec près de 1 500 Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC).
Les organisateurs lancent pour ce 4ème anniversaire une nouveauté. En effet, de splendides oiseaux seront présentés par une association régionale.
Renseignements : SCOexpo – 04 78 04 21 21 – Tarif adulte 7€ / étudiant 5€ / enfant de -12ans 3,5 € et gratuit pour les moins de 4 ans.

Le retour des amazones !

Du 19 au 28 novembre dernier s'est déroulée la 12ème édition du Raid l'Arbre Vert Amazones en Malaisie, dans l'archipel de Langkawi. Une aventure 100% féminine que votre MLN Magazine de décembre vous a invité à suivre. Près de 300 femmes ont donné le maximum sur ce terrain de jeu magique dont Olivia PÉRIN, jeune mandolocienne-napouloise de l'équipe n° 55 « Girls On Fire ». Dans cette équipe, Olivia a pu compter sur Nathalie et Sonia. Elles ont fait le pari fou de constituer une équipe à distance avec le risque de ne pas s'entraîner ensemble et de se découvrir sur le raid… Pari gagné ! Notre équipe d'amazones atteint la 54ème place au classement général, des images magnifiques plein la tête, une aventure sportive inégalée, des rencontres exceptionnelles, des paysages époustouflants et une véritable amitié. De retour depuis le début du mois de décembre, notre aventurière locale n'a qu'une idée en tête, recommencer.
Suivez l'aventure des amazones à travers les photos et les interviews de l'équipe N°55 sur le site Internet du Raid : http://raidamazones.com/raid2013/edetail.php?equipe=55 et / ou sur leur page Facebook https://www.facebook.com/#!/LeRaidAmazoneGIRLSONFIRE

Bien vu !

Recensement de la population

L'enquête annuelle du recensement de la population sera réalisée du 16 janvier au 22 février prochain. Ce sondage permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. Les réponses enregistrées par les agents recenseurs permettent à l'État d'adapter le budget des communes, l'implantation de commerces, le développement des moyens de transport… Chaque année, environ 8% de la population est tirée au sort par l'Institut National de la Statistique et de l'Étude Économique (INSEE). Il est alors possible qu'un foyer soit concerné par le sondage sans que le foyer voisin soit concerné par l'enquête. Chaque personne recevra un courrier l'avertissant de sa participation au recensement. Comme l'an dernier, huit agents recenseurs interviendront dans les foyers sur présentation d'une carte tricolore comportant leur photographie pour remettre les questionnaires (les réponses sont strictement confidentielles).
Renseignements auprès du coordonnateur communal, responsable du recensement de la population au 04 92 97 30 59 à l'annexe mairie de La Napoule - De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Préservation du devoir de mémoire

Fin novembre, M. GOETTLIEB est intervenu auprès des élèves du collège Albert Camus. Suite à cette rencontre, les élèves se rendront à Auschwitz le 20 février prochain avec leurs professeurs. Malgré les contraintes économiques, Eric CIOTTI, Président du Conseil Général, a souhaité poursuivre l'organisation de voyages de la mémoire pour que la lutte contre l'oubli perdure dans les collèges des Alpes-Maritimes, à raison de trois déplacements à destination d'Auschwitz-Birkenau pour la présente année scolaire.

Damien LAURETTA, une étoile montante

Fin décembre, NRJ12 a lancé la promotion de sa nouvelle série ''Dreams, un rêve 2 vies''. Le premier épisode sera diffusé le lundi 6 janvier dans lequel Damien joue Lucas le premier rôle masculin. Ce Mandolocien-Napoulois s'était fait remarquer dans l'émission X-Factor en 2011 comme chanteur et danseur. C'est en tant qu'acteur qu'il fait aujourd'hui parler de lui.

Nettoiement du parking des Écureuils

Le parking des Écureuils sera fermé en partie du 6 au 10 janvier de 1h à 20h. Le 6 janvier, les véhicules n'auront pas accès à la terrasse ainsi qu'au 2ème étage. Le 1er étage, quant à lui, sera fermé le lendemain. Enfin, l'accès au rez-de-chaussée sera interdit les 9 et 10 janvier.

Le 1er rendez-vous 2014 de l'UNC

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Combattants aura lieu le 21 janvier à 14h en salle Méditerranée à Estérel Gallery, présidée par Claude ARTIAGA. **Rens. : 04 92 97 18 43 – 06 89 30 36 05.**

Le coin des Expos

Expo ADESI - Du 1er janvier au 28 février, DESIDERI André, ADESI de son nom d'artiste, exposera à l'annexe mairie de Capitou. Cet autodidacte manie le couteau et les pinceaux sans aucune influence. Il en résulte une œuvre de force, de spontanéité, de fraicheur. À découvrir.

Expo GOBERT - Du 15 janvier au 26 février, Martine GOBERT dévoilera sa collection de peintures de femmes au centre d'animations d'Eden Parc. Jonglant à travers diverses techniques comme l'acrylique, l'aquarelle et le pastel. Attirée par l'esthétisme et le féminin cette artiste aux multiples talents nous entraîne dans son univers très coloré.

Bienvenue aux nouvelles entreprises

4 nouvelles entreprises ont choisi notre ville pour développer leurs activités et participer ainsi au renforcement de notre économie.

LE LOTUS - Restaurant - Responsable : Mme BUI
Placette du Concorde - 364, Allée de la Marine Royale
Tél : 04 93 49 47 98

AZUR RENOVATION - Électricité, plomberie, chauffage, tous travaux habitat - Responsable : Fernand SANTOS
Tél : 06 44 02 08 00 - fernandsantos666@msn.com

MATT'AUTO - Réparation automobile à domicile et sur votre lieu de travail - Responsable : Matthieu MARE - Tél : 06 50 30 47 52 - mattauto06@gmail.com

MABEP FICHOT - Transport de personne - Responsable : Nicolas FICHOT - 22 Allée des Palombes, Maure Vieil
Tél : 06 68 15 84 97 – nicolasfichot@mac.com

Élus : Rémy ALUNNI, Alain AVÉ

Cadre de vie : la ville agit !

Informations sur les chantiers et travaux en cours sur la commune. Les délais annoncés sont hors intempéries.

TRAVAUX EN COURS

Le chantier de la future Annexe Mairie

Les travaux de l'Annexe Mairie qui ont débuté depuis le 1er octobre dernier avancent dans de bonnes conditions. Après une période de préparation de travaux où le site a été mis en sécurité par la pose de barrières et de bâches, l'opération de démolition a pu démarrer. À ce jour, l'intérieur du bâtiment et une partie des balcons sont déposés et renforcent la structure du rez-de-chaussée. Cette première étape des travaux a permis de couler une nouvelle dalle sur les parties inférieures du bâtiment. Sur les parties supérieures, la charpente a été mise à nue et a été déposée depuis la fin du mois de décembre. Pendant la période des fêtes, la future Annexe Mairie bénéficiera de bâches visant à imperméabiliser le site et à protéger la dalle. Courant janvier 2014, ce bâtiment recevra sa nouvelle ossature en bois permettant d'entamer la 2ème phase des travaux.

La poursuite du Plan Lumière à La Napoule

Plus de 80% des travaux d'enfouissement des réseaux des câbles de France Télécom du boulevard des Crêtes et de la rue des Hautes Roches a déjà été effectué. La compagnie France Télécom interviendra durant la fin du mois du janvier afin d'enfouir ses câbles jusqu'aux limites des propriétés. Le remplacement de l'éclairage public par des ampoules à LED de type « nouvelle génération » prendra le relais sur la partie haute du boulevard des Crêtes. Les travaux d'éclairage de la rue des Hautes Roches ont été réalisés à plus de 50%. Le rendu final homogène sera moins énergivore sur ces axes routiers. **Coût des travaux de la rue des Hautes Roches : 556 000€ TTC / Coût des travaux du boulevard des Crêtes : 373 740,98€ TTC.**

TRAVAUX ACHEVÉS

Le parking des Mimosas rénové

Les automobilistes qui ont l'habitude de stationner au parking des Mimosas, sur l'avenue de Cannes, ont vu progressivement l'enrobé de surface se déformer et commencer à représenter un danger pour les usagers. Les travaux de remise en état ont redonné à ce parking une accessibilité plus sûre. La couche de base de la chaussée a dû être purgée de toutes les racines de pins à l'origine des principaux désordres. C'est aujourd'hui un parking rénové qui peut accueillir les automobilistes mais également tous les visiteurs ainsi que les commerçants du marché du mercredi. **Coût des travaux : 22 573,30€ TTC.**

Stop aux déjections canines !

Les propriétaires de chiens seront heureux de savoir que depuis mi-décembre deux nouveaux distributeurs de sacs ainsi que leurs poubelles sont installés sur le chemin de l'Olivet ainsi que sur l'avenue de la Mer. Ces points de distributions de dernière génération sont repérables grâce à une signalétique bien identifiable « point sachet ». Au mois de février, d'autres distributeurs et poubelles remplaceront les anciennes poubelles dégradées afin de favoriser la lutte contre les incivilités liées aux déjections canines. **Montant des installations : 14 960,76€ TTC**

Le parking de la Théoulière orné d'un espace végétalisé

La commune a décidé d'aménager un parking près de l'EHPAD où six places de stationnement ont été créées. Une clôture a été posée autour avec un brise-vue végétalisé. L'aménagement paysager du chemin de la Théoulière, inauguré le 14 décembre dernier a été réalisé dans un contexte tout à fait particulier. Les agents des Espaces Verts ont travaillé avec des végétaux spécifiques qui demandent très peu d'apports organiques pour évoluer. Plusieurs variétés de végétaux ont été plantées pour tapisser la rocaille et le tapis minéralisé aux teintes ocres, blanches, marron volcanique et rose de l'Estérel. Ces végétaux changent de teintes environ trois à quatre fois par an. Ils prennent tour à tour des couleurs de robes que la saison leur impose. Afin d'apporter un peu de volume à ce tableau végétalisé, trois espèces de mimosas agrémentent ce site. Aucun système d'arrosage n'a été réalisé pour ce lieu car les variétés utilisées et choisies sont peu gourmandes en eau. **Coût de l'aménagement de l'espace végétalisé : 11 500€ TTC. Coût de l'aménagement du parking : 53 000€ TTC.**

Un revêtement neuf sur l'allée des Iris

Les travaux sur l'allée des Iris se sont achevés fin décembre. Les travaux ont débuté par la pose d'un caniveau béton destiné à canaliser les eaux pluviales sur une distance d'environ 60 mètres. Le reprofilage de la chaussée a été réaménagé avant la réfection des enrobés sur une surface de 1 500 m2 environ.
Montant des travaux : 113 579,34€ TTC

Des colonnes de tris au parc Robinson

Un nouveau site dédié à la collecte des déchets vient d'être aménagé à l'angle du parc Robinson à proximité de la rue de la Pinéa. Ce projet s'inscrit dans l'amélioration et la préservation de l'environnement de la ville. Il s'agit de continuer à faciliter le geste du tri de manière générale, en se dotant d'outils adaptés qui répondent à des besoins identifiés.
Montant de l'aménagement : 39 494 € TTC

Des espaces pour les conteneurs

Des caches bacs nouvelles générations viennent d'être installés sur la rue du Chantier Naval. Ils revêtent un caractère particulier puisqu'ils sont équipés d'un toit ayant pour effet de limiter les nuisances visuelles depuis la vue des terrasses d'appartement les surplombant. Cette aire a été réorganisée en accueillant un conteneur supplémentaire dédié aux ordures ménagères. **Montant de l'aménagement : 9 875 € TTC**

Une voie toute tracée

Les travaux de réaménagement du boulevard Soustelle ont consisté, dans une première phase, à une modification du réseau d'eaux usées et à la création d'un réseau d'eaux pluviales en remplacement du caniveau existant. Dans une seconde phase, deux passages piétons ont été créés et sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les usagers ont accès aux nouveaux trottoirs, bénéficient de la mise en conformité des deux abris-bus. A noter que des places de stationnement ont été créées sur le nouvel enrobé.
Montant des travaux : 271 375,15€ TTC

Élus : Rémy ALUNNI, Alain AVÉ

Calendrier prévisionnel des travaux
Mois de janvier 2014

Objet des travaux	Rue	Entreprise	Début	Durée	Fin
Les Termes					
Remplacement des canalisations d'eaux usées	Rive droite Siagne (entre Gavelliers et rond point des mimosites)	SCP/SISA	03/06/13	7 mois	03/02/14
Création du Parking provisoire sur le site de la station service Agip	Avenue de Cannes	Groupement d'Entreprises	02/01/13	1 mois	31/01/14
Création du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) à Floribunda	Chemin de la Théoulière	Groupement d'Entreprises	décembre	6 mois	fin mai 2014
Création d'un plateau surelevé	Rue Jean Monnet	ESTP/COLAS	08/01/14	5 jours	14/01/14
La Napoule					
Construction d'un nouveau Centre Nautique Municipal	Avenue du Général de Gaulle	Groupement d'Entreprises	novembre	9 mois	juillet 2014
Enfouissement des réseaux	Rue des Hautes Roches	SDEG	15/12/13	3 mois	15/03/14
Enfouissement des réseaux	Rue de la Plage	SDEG	01/12/13	4 mois	01/04/14
Réhabilitation d'une Annexe Mairie	Avenue du 23 Août	Groupement d'Entreprises	01/10/13	8 mois	30/05/14
Extension et renforcement des réseaux Plan de Prévention des Risques Incendies	Boulevard des Crêtes	VEOLIA	01/11/13	4 mois	01/03/14
Travaux de protection et aménagement des plages	Plages Sables d'Or/ Robinson	SPADA/TAMA	18/11/13	5 mois	15/04/14
Réfection des marches d'escaliers et modification du réseau de collecte des eaux pluviales	Montée des chênes verts	COLAS/ESTP	15/01/14	5 jours	21/01/14
Création d'un trottoir et de places de stationnement	Av. Maréchal Juin	COLAS/ESTP	08/01/14	13 jours	24/01/14
Capitou					
Réfection caniveau eaux pluviales	369, av. de l'Estérel	ESTP/COLAS	15/01/14	3 jours	17/01/14
Sur toute la commune					
Fourreaux/Panneaux électoraux	ESTP/COLAS		08/01/14	5 jours	14/01/14
Campagne de réfection de marquage au sol	RENOV Signalisation		08/01/14	1 mois	31/01/14

Les délais annoncés pour la réalisation des travaux sont hors intempéries.
Les délais annoncés dans le tableau ci-dessus sont susceptibles de changer.
Une mise à jour est effectuée sur www.mandelieu.fr (rubrique Travaux).

La dernière séance de l'année du Conseil Municipal a été l'occasion d'examiner 55 délibérations dont le vote du budget 2014 (cf. MLNHebdo 68 spécial Finances).

Le vote du budget 2014

« Ce dernier Conseil Municipal de l'année a été en grande partie consacré à l'acte le plus important de notre assemblée, le vote du budget 2014 » a souligné le maire en préambule du Conseil Municipal. *« Conforme, bien sûr, aux orientations du Débat d'Orientation Budgétaire, le budget s'inscrit dans un contexte difficile de diminution des recettes et d'augmentation des dépenses sous le double effet de la crise économique. Le contexte financier des collectivités locales est très contraint »* a-t-il rajouté. La baisse sans précédent des dotations de l'État, l'augmentation obligatoire des dépenses découlant des mesures gouvernementales et les diminutions des recettes liées à la crise économique ont rendu l'élaboration de ce budget particulièrement compliquée. Pour autant, la ville poursuit son programme d'investissements, sans augmenter les taux d'imposition tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement.

LES AUTRES DÉLIBÉRATIONS

Robinson, une zone de loisirs

La ville souhaite valoriser le secteur de Robinson étendu sur environ 4 hectares. Cette opération s'inscrit au sein d'une réflexion globale menée par la ville. L'objectif est de conserver la vocation du site dédié aux espaces de détente, de loisirs et de promenade. Afin de maîtriser foncièrement ce secteur, la ville souhaite faire l'acquisition des terrains appartenant à la société Pierre & vacances, rue de la Pinéa. (Délib. n°11)

Demande de subventions

Le Conseil Municipal a sollicité des demandes de subventions pour de nombreux projets d'intérêt général auprès de la réserve parlementaire (Député et Sénateur) ainsi que le Conseil Général. Il en est ainsi des travaux d'enfouissement du réseau électrique de la rue des Hautes Roches. Cette opération d'extension du réseau d'éclairage remplace les lanternes vétustes par des équipements Led à faible consommation. La ville prévoit également l'enfouissement de colonnes enterrées dans le quartier de Capitou. Le boulevard Jacques Soustelle est intéressé quant à lui par une opération de réaménagement comprenant la création de trottoirs, de places de stationnement et d'espaces verts ainsi que la mise aux normes de l'abribus. Enfin, un espace partagé, comprenant création de trottoirs et places de stationnement, est envisagé dans le quartier de Minelle, avenue du Maréchal Juin. L'ensemble de ces opérations d'un montant total de 414 261 euros TTC feront appel aux réserves parlementaires ou au conseil Général. (Délib. n°26, Délib. n°39, Délib. n°42, Délib. n°49)

Poursuite de logements pour actifs

Deux opérations immobilières de logements pour actifs vont être soutenues financièrement par la ville : l'acquisition de neuf logements en PLS (Prêt Locatif Social) et la réalisation de 21 logements également aidés dans l'ensemble « Green Marina ». Pour le premier dossier, le Conseil Municipal a accordé une garantie d'un prêt souscrit par la SAI PARLONIAM d'un montant de 1,3 millions d'euros. De son côté, la Société HLM Phocéenne d'Habitation bénéficiera d'une garantie à 100% d'un montant de 1,7 millions d'euros. (Délib. n°36 et 37)

La vie associative

La ville est riche d'un tissu associatif très dynamique. La ville soutient les nombreux bénévoles engagés dans des secteurs très divers, du sport à la culture, en passant par l'animation et les anciens-combattants ou encore le caritatif. Le Conseil Municipal a accordé une enveloppe globale de 789 500 euros aux associations de Mandelieu-La Napoule. (Délib. n°33)

Soutien à l'emploi

Depuis onze ans, la ville de Cannes organise le Carrefour des Métiers, de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'Événementiel au cours du premier trimestre. Cette manifestation, organisée au Palais des Festivals, contribue à la recherche d'emploi dans un domaine en recherche permanente de compétences. Pour cette raison, la ville de Mandelieu-La Napoule subventionne, de nouveau, l'évènement à hauteur de 1 000 euros. (Délib. n°38)

Les Tourrades sous vidéoprotection

Courant 2014, l'Association Syndicale Libre des Tourrades va faire l'acquisition de cinq caméras de vidéoprotection qu'elle souhaite ensuite donner à la ville pour en assurer la gestion. Installées, pour quatre caméras sur l'allée Hélène Boucher et, pour une, sur l'allée Dieudonné-Costes, elles nécessiteront un investissement de 46 648 euros TTC entièrement pris en charge par l'ASL. Une fois les autorisations accordées par la Préfecture, les images seront exploitées par le Centre de Surveillance Urbain basé à la Police Municipale. (Délib. n°44)

La Communauté des Pays de Lérins

Cette dernière séance de l'année a également été déterminante pour l'entrée en fonction de la communauté d'agglomération du bassin cannois. L'assemblée d'élus a ainsi statué sur la compétence transport et la nomination d'élus au conseil communautaire. Parmi les compétences transférées, le traitement des déchets et la gestion des déchetteries sont un point majeur de la nouvelle intercommunalité. Afin de ne pas modifier le service apporté aux usagers, une convention de mandat de gestion a été nouée entre la ville et la communauté d'agglomération. Cette décision permet de faciliter la gestion financière et de maîtriser le coût de service. Parallèlement, les élus ont désigné neuf délégués titulaires au sein du conseil communautaire. (Délib. n°53, Délib. n°54)

L'intégralité des délibérations sur www.mandelieu.fr

Un compost « made in Mandelieu »

Depuis le mois de novembre, les agents des Espaces Verts utilisent leur propre compost pour entretenir les végétaux du parc de l'Hôtel de Ville. Il aura fallu à peu près un an avant que le compost soit fin prête pour être tamisé. Formés par un maître composteur de la société UNIVALOM, Jean-Michel PAPILLON et Patrick ARNAUD disposent de cinq composteurs. Ces conteneurs sont à la disposition du public pour y apporter les déchets compostables. Les composteurs sont également alimentés par les agents grâce à l'apport en légumes et fruits abimés de MaxiFruit, un primeur local. Les 200 litres de composts récoltés ont été obtenus grâce au mélange de 530kg de fruits et légumes et 130kg de déchets verts broyés.

Renseignements au service des Espaces Verts :
515 chemin de Saint Cassien Tél. 04 92 97 30 37 - Fax 04 92 97 30 19.

Une collecte spéciale pour vos sapins de Noël

Afin de faciliter la récupération des sapins de Noël qui ont orné fièrement les habitations pendant les fêtes, deux jours de collecte seront spécialement organisés les jeudis 9 et 23 janvier prochains. Les arbres devront être sortis à l'emplacement habituel des conteneurs la veille au soir. Cette mesure vise à éviter les dépôts sauvages et l'encombrement inutile des bacs à ordure. **Ce dispositif nécessite une inscription préalable auprès du délégataire de service public Véolia au N°Vert 0 800 715 005.**

Une collecte à votre service

Pour les administrés qui ne peuvent se déplacer, un service de collecte en porte à porte des encombrants et des déchets verts est assuré, selon un délai d'attente n'excédant pas 15 jours. Ce dispositif nécessite une inscription téléphonique préalable auprès de Véolia, au numéro vert 0 800 715 005. Le ramassage en porte à porte est effectué chaque semaine, les 1er et 3ème mercredis du mois pour les encombrants et les 2ème et 4ème mercredis du mois pour les déchets verts. Ces déchets doivent être déposés la veille au soir à partir de 19h, en bordure de la voie publique et bien rangés pour ne pas gêner la circulation des piétons et des automobilistes. Le dépôt en dehors des jours de collectes est passible d'une amende.
Renseignements : Service Collecte des Déchets Ménagers - de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi - 04 92 97 30 22 - collecte.dechets@mairie-mandelieu.fr / Eco-Déchèterie, avenue Jean Mermoz, lieu-dit « les mûriers » - 04 93 93 77 48 / Rendez-vous Encombrants et déchets verts - N° Vert 0 800 715 005.

Une journée découverte pour les enfants

A l'occasion de la Journée de l'Arbre, organisée à la fin du mois de novembre, un chêne liège au tronc torsadé a été planté par la classe de moyenne section de l'école les Bleuets dans le parc de l'Hôtel de Ville. Cette matinée s'est organisée autour de trois ateliers avec la plantation du chêne en utilisant le compost produit sur le site de l'Hôtel de Ville, l'initiation au compostage, par le Maître composteur d'UNIVALOM ainsi que les agents des Espaces Verts, avec la visite des composteurs et une explication de leur utilisation. Le dernier atelier a permis aux enfants de découvrir l'hôtel à insectes installé sur le talus à côté de l'accès à l'école. Cet aménagement vient ainsi compléter les actions menées dans le parc de l'Hôtel de Ville autour de la biodiversité comme le refuge LPO.

Vers une eau plus douce

L'usine de décarbonatation construite par Veolia située rue Charles de Mouchy a été inaugurée le 18 décembre dernier. Cet aménagement, unique dans toute la région, permettra de distribuer une eau dont la teneur en calcaire est réduite de moitié. Elle est sans surcoût pour les usagers.

La structure n'a cessé de grandir et de se moderniser afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée aux habitants : extension, remplacement des filtres, traitements spécifiques,…Les évolutions techniques ont également augmenté le rendement jusqu'à aujourd'hui. Les travaux pour la mise en service de l'unité de décarbonatation qui se sont achevés le mois dernier viennent compléter la filière de traitement de l'eau.

Pourquoi décarbonater l'eau potable ?

L'excès de calcaire dans l'eau du robinet nuit à la santé des appareils électroménagers, des cumulus, et autres… Le tartre provoque une augmentation de la consommation en électricité et une réduction de la durée de vie des appareillages d'un bon tiers. Certain détergents classiques perdent de leur efficacité. Les usagers augmentent les doses de ces produits chimiques qui ont un effet néfaste sur l'environnement. Pour pallier les conséquences du calcaire, une partie des ménages s'est équipée d'adoucisseurs individuels. Cette station propose aujourd'hui une solution collective : la décarbonatation à la source.

Vers une eau plus douce

Le choix retenu pour la technique de décarbonatation est une méthode catalytique à la soude. Ce procédé, qui a déjà fait ses preuves sur de nombreux sites en France, consiste à précipiter le calcaire sur des grains de microsable grâce à la soude. La capacité de traitement de l'usine est de 1 500 m^3/h soit 400 litres par seconde. Une teneur minimum est garantie afin de ne pas corroder les éléments constitutifs du réseau. Le calcaire dans l'eau du robinet reste utile au consommateur dans la mesure où le goût est plus agréable et qu'elle couvre naturellement leurs besoins journaliers en calcium. Jusqu'à la fin du mois de janvier, les techniciens et ingénieurs vont effectuer un travail minutieux celui d'ajuster le traitement en « conditions réelles ».

Montant des travaux à la charge du délégataire Veolia Eau : 2,4 millions d'euros.

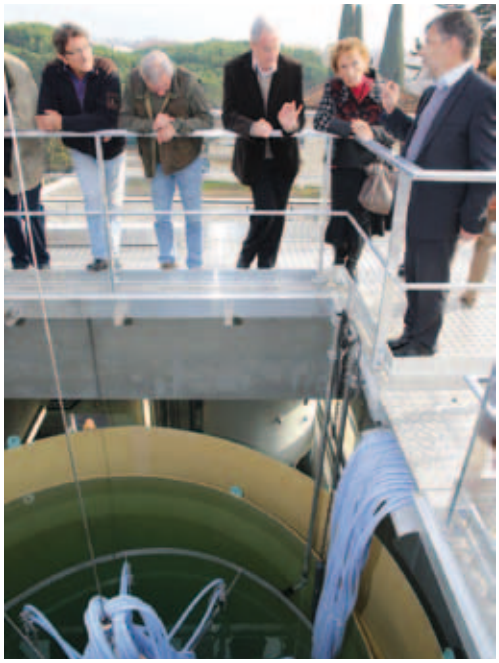

Une station de recharge solaire

Profitant de 60m^2 de surface disponible sur le toit de la station, des panneaux photovoltaïques permettent de produire de l'électricité afin d'alimenter à la fois le site mais aussi d'alimenter des véhicules électriques. Quatre prises sont affectées au chargement simultané des véhicules de la ville et de Veolia. La production énergétique totale de l'installation est de 360 000kWh et permet deux types de charge : la charge rapide en 1h et la charge classique de 6h à 8h.

La station de décarbonatation fonctionne en mode hybride car elle utilise également l'électricité emmagasinée par les panneaux photovoltaïques. Quand l'éclairement n'est pas suffisant pour recharger les véhicules, la charge est alors permise par le simple raccordement au réseau électrique d'ERDF.

Elue : Monique Robory-Devaye

Le Palm Express sur les voies

Depuis le 18 décembre 2013, les bus du Palm Express empruntent enfin la voie qui leur est dédiée entre le giratoire de la Résistance, avenue Francis Tonner à Cannes-La Bocca, et la nouvelle station Blériot à Mandelieu-la Napoule dans la zone des Tourrades. Le prolongement jusqu'à la gare routière de Mandelieu-La Napoule sera abordé dans le cadre des travaux de rénovation du centre-ville.

Avec les aménagements de la ligne Palm Express, l'avenue Saint-Exupéry qui traverse la Zone d'Activité des Tourrades n'apparaît plus aujourd'hui comme le prolongement de la sortie d'autoroute qu'elle a longtemps été. C'est toute la partie entre le rond-point de la Résistance à Cannes et la station Blériot à Mandelieu-la Napoule qui bénéficie d'une amélioration esthétique grâce aux trottoirs et bordures entièrement réaménagés, aux voies cyclables nouvellement créées, à la végétation renouvelée et accrue, ainsi qu'aux stations à haut niveau de service. Cela se traduit par une meilleure régularité et ponctualité, des temps de parcours améliorés, un confort en stations qui n'apparaissent plus comme de simples arrêts.

Une amélioration de service

Pour les usagers, la réalisation de voies dédiées aux bus sur le parc d'activités des Tourrades permet la mise en œuvre du nouveau service Palm Express, une offre de transport urbain aux performances bien supérieures à ce qu'elles étaient : une fréquence toutes les six minutes, une régularité avec informations en temps réel à chaque station et un temps de trajet garanti quelle que soit l'heure de la journée, avec une amplitude qui s'étendra de cinq heures à minuit d'ici 2016.

Des temps de trajet plus courts

A la fin décembre, les lignes Palm Express 1 et 20 arrivent. La fréquence de la ligne Palm Express 20, qui relie la gare routière de Mandelieu-la Napoule à la gare SNCF de Cannes-Centre, passe de 30 à 15 minutes. En conséquence, le temps de trajet entre la station Coubertin et le centre de Cannes sera de l'ordre de 6 minutes.

Des stations adaptées

Un service qui améliore aussi les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite grâce à la mise en accessibilité de la voirie et la sécurisation des cheminements et passages pour les piétons. De part et d'autre de la double voie centrale réservée aux bus, prennent désormais place des stations aérées, sécurisées et végétalisées.

Une nouvelle offre avec l'intercommunalité

Dès 2014, le réseau prend de l'ampleur. A partir du 1er janvier, dans le cadre de la nouvelle intercommunalité (Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins), le réseau devrait s'étendre aux communes de Mougins et Théoule-sur-Mer. Trois lignes régulières pourraient être mises en service sur Mougins et une à Théoule-sur-Mer couvrant ainsi un plus large territoire. Enfin, un service de transport à la demande dans le collinaire, comme par exemple à Capitou, est à l'étude. Il permettrait de rejoindre la gare routière en centre-ville, point de départ du tracé du Palm Express (BHNS) (voir carte ci-dessous).

Palm Bus : la nouvelle identité du réseau

PALM BUS, c'est la nouvelle identité du réseau de bus. Pour l'usager, c'est un réseau plus identifiable et plus performant avec la création prochaine d'une nouvelle ligne de desserte de l'avenue de Vallauris et l'entrée en service de PALM EXPRESS. La nouvelle identité se déploiera progressivement sur l'ensemble du réseau et sur les bus. Les tarifs, eux, ne changent pas et vous retrouvez l'intégralité de vos lignes habituelles.

Pour un transport sans handicap

HANDI PALM, c'est également le transport pour les Personnes à Mobilité Réduite. Ce service, sur réservation à la demande, apporte les prestations suivantes : HANDI PALM vous prend en charge au plus près du lieu de départ et vous dépose au plus près du lieu de destination, tous les jours de la semaine.
Deux numéros pour réserver : 0810 000 895 / 06 26 598 109

Le Bus à Haut Niveau de Service devient Palm Express

Colonne vertébrale du réseau PALM BUS, cette nouvelle voie réservée à la circulation des bus alliera un haut niveau de services, de la ponctualité et des échanges facilités entre les réseaux de transport.

Un haut niveau de service
- Fréquence élevée : un bus toutes les 6 minutes (Av. Francis Tonner) et 8 minutes (Axe Carnot),
- large amplitude : de 5h à minuit à terme,
- création des lignes dites Palm Express 1 & 20.
- des stations équipées de Bornes Informations Voyageurs (BIV) et de caméra de vidéo-protection.

Régularité et rapidité
- Voies en site propre sur plus de 65% du tracé donc gain de temps,
- priorité aux carrefours à feux,
- temps de trajet et fréquence garantis.

Des échanges facilités entre les réseaux de transport
- Complémentarité avec l'ensemble des réseaux de transport,
- titre de transport Palm Bus et carte Azur acceptée,
- pôle d'échanges multimodal (PEM) à la Gare SNCF Cannes-centre.

Élue : Josiane GHIBAUDO

Une motion contre les rythmes scolaires

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a adopté à la majorité une motion demandant le retrait de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015. Approuvé par les représentants des parents d'élèves, le texte invite à placer le bien-être des enfants au cœur d'une réforme pourtant nécessaire mais jugée incomplète et faite dans la précipitation selon la communauté éducative.

Cette motion demande la non-application de la réforme à la rentrée 2014 et à l'abrogation du décret Peillon. Elle fait suite à *« 4 mois d'expérience appliquée sur le territoire national français de l'aménagement des rythmes scolaires, pour les écoles maternelles et élémentaires publiques baptisée "Loi Peillon" marquée par un rejet quasi général d'une majorité des élus locaux (+ de 32 000 communes) de l'hexagone, appuyés par la communauté éducative de l'école primaire. »* La ville rappelle dans ce texte qu'elle a organisé à plusieurs reprises *« sur le plan local communal, des réunions de travail avec les représentants des parents d'élèves élus de chaque établissement scolaire, et consulté les directeurs d'école »* et *« étudié toutes les possibilités d'aménagements de la semaine dite des "4 jours et demi" avec les associations sportives et culturelles de notre cité (85 consultations concrètes). »* Ces consultations, avec les représentants des parents d'élèves et le corps enseignant, ont révélé unanimement *« une non-adhésion, voire un rejet catégorique à l'application de cette réforme. »* Enfin la ville s'inspire *« des constats, quasi généraux, de l'impact négatif constaté par les parents d'élèves relayés par l'ensemble des médias français. »*

Une demande de dérogation… déjà refusée

La ville a soutenu une solution alternative à la réforme telle qu'elle est présentée. En effet en faisant du mercredi matin un temps scolaire, la nouvelle organisation fait apparaître trois heures hebdomadaires de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pouvant être réparties sur 4 jours en séance de 45 minutes. **Ce n'est pas le cadre souhaité par la ville de Mandelieu-La Napoule qui considère que la qualité des activités proposées aux enfants n'est pas garantie.** Entre le temps du déplacement jusqu'aux sites des activités et le temps de mise en œuvre de l'atelier, le créneau des 45 minutes se voit effectivement considérablement réduit.

Dans ces conditions, afin de garantir l'épanouissement de l'élève, la ville a demandé une demande dérogatoire pour la mise en œuvre des NAP sur deux jours à raison de 1h30. La commune a adressé cette proposition, le 18 novembre dernier, au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale). Dans un courrier adressé au Directeur académique des Alpes-Maritimes, l'association des Parents d'Élèves de l'école des Glycines a souhaité exprimer son adhésion à ce projet. L'association note *« une réelle inquiétude des parents (…) concernant la mise en place, l'encadrement et la qualité des futures activités périscolaires. Nous avons bien compris qu'il était nécessaire que les animateurs des activités disposent d'un temps maximum pour leur mise en place. »* En argumentaire, les représentants des parents d'élèves soulignent qu'il leur semble *« difficile d'emmener, en 45 minutes, certains élèves en bus ou à pied dans les équipements sportifs et culturels pour mettre en place des projets intéressants… »* Cette vision du temps scolaire, approuvée par une majorité de parents et d'enseignants lors de sa présentation aux conseils d'école, s'est pourtant heurtée au refus de l'Éducation Nationale. Une décision abrupte adressée sans explications, ni argumentaire. La ville maintient sa position et appelle au dialogue avec l'Éducation Nationale. En attendant, un comité de pilotage va être créé pour continuer la réflexion et la concertation sur cette question prioritaire.

Réunion avec les parents d'élèves le 4 décembre en salle du Conseil Municipal

Le Contrat Enfance Jeunesse renouvelé pour 4 ans

À la fin de l'année 2013, la convention d'objectifs et de financement a été renouvelée jusqu'en 2017 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ce contrat permet d'obtenir des subventions de cet organisme pour les crèches comme pour les différents centres de loisirs.

Le contrat CAF, mode d'emploi

La CAF poursuit une politique d'actions sociales familiales articulée autour de deux finalités : l'amélioration de la vie quotidienne des familles, par une offre adaptée de services et d'équipement et la qualité d'accompagnement des familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés. En renouvelant la convention « Contrat Enfance Jeunesse », la ville continue à recevoir des subventions pour les crèches et les centres de loisirs en remplissant les conditions suivantes :
- la mise en œuvre d'un projet éducatif et/ou social de qualité avec un personnel qualifié et un encadrement adapté,
- proposer des services et/ou des activités ouvertes à tous les publics, en respectant les principes d'égalité de traitement,
- assurer l'accueil des mineurs, l'hygiène et la sécurité,…

Certains agents du service du Cycle de l'Enfance.

Ils ont dit

Suite au courrier reçu par le Cycle de l'Enfant de la part de Yves FASANARO, Directeur Général de la CAF, il est ressorti deux points positifs lors du contrôle multi-accueil de la crèche « Les Petits Lutins » :
- la gestion de l'activité et le taux d'occupation sont jugés satisfaisants,
- un bon fonctionnement du service rendant une réelle prestation de qualité aux usagers.

Cycle de l'enfant
Hôtel de ville - B.P. 46
06212 Mandelieu-La Napoule Cedex
Du lundi au vendredi en continu de 8h30 à 17h
sauf mardi et jeudi de 8h30 à 14h00
cycleenfant@mairie-mandelieu.fr
Tél. : 04 92 97 30 35 - Fax : 04 92 97 35 78

Élus : Gérald ALLADIO, Bruno MUNIER, Jean-Claude PLANTADIS, Rémy ALUNNI

Le Tir à l'Arc de nouveau labellisé

Suite au classement national de la discipline olympique, la Compagnie d'Arc de Mandelieu s'est vue remettre le label « École du Tir à l'Arc Français » par la Fédération, pour les saisons sportives de 2014 et de 2015. Ce label témoigne de l'investissement des dirigeants et des éducateurs du club, la qualité de leur enseignement, et récompense ce club local ainsi que 27 autres sur le territoire national. Cette distinction permet également à la Cie d'Arc de Mandelieu de recevoir de la fédération :
- une dotation matérielle composée d'arcs et de flèches ainsi que le versement d'une subvention fédérale pour des achats de matériels complémentaires,
- un soutien pédagogique et financier en prenant en charge l'intégralité des coûts de stages annuels de formation pour l'éducateur du club, encadré par des entraîneurs nationaux,
- et un suivi technique et pédagogique du cadre technique de la région tout au long de la saison sportive.

Une compétition est déjà programmée pour les archers : le dimanche 2 février, un championnat départemental sera organisé au collège Albert Camus de 8h à 18h.

Renseignements : Jardin de Saint Cassien, avenue Gaston de Fontmichel
09 54 12 81 86 ou 06 16 90 21 56 – cacm06@free.fr

Un entraînement de champion

Les nouveaux minimes du Rowing Club ont eu le plaisir de faire la connaissance de Jérôme OCCELLI en mettant leur « Huit » au ponton à la fin du mois de novembre. Cet ancien rameur de compétition a partagé ses meilleurs souvenirs qui ont forgé son expérience, puisqu'il a été lui-même champion de France en Huit minime en 2004, et vice-champion de France l'année suivante, cette fois-ci en Huit de pointe cadet. Jérôme OCCELLI ne se trouve jamais très loin de la base d'aviron qui l'a formé puisqu'il est l'actuel Chef pâtissier du restaurant l'Oasis. Cet athlète, attaché à son club, n'est pas le seul à rendre occasionnellement visite puisque les jeunes rameurs avaient eu droit, également cette année, à une visite de Sébastien VIEILLEDENT, champion des Jeux Olympiques de 2004 à Athènes et ancien rameur du club. Ces visites sont la preuve que l'attachement à leur Club reste fort.

Renseignements : Base Patrice Augier, boulevard de la Mer – 04 93 49 71 34
www.rccannesmandelieu.com – rccm@laposte.net

Grand Prix des Jeunes du Tennis Club de l'Argentière

Le Tennis Club de l'Argentière a organisé durant tout le mois de novembre son Grand Prix des Jeunes. Au total, 161 participants répartis en 3 catégories pour les filles et en 7 catégories pour les garçons se sont affrontés. Pierre Esquirol, finaliste du Tennis Club, classé 30, est arrivé en finale après s'être longuement battu. Deux équipes en 15 et 16 ans chez les garçons en départemental 3 et une équipe de 13 et 14 ans en départemental 2 ont été qualifiées pour les phases finales et ont gagné tous leurs matchs de poule.

Renseignements : Boulevard de la Tavernière – 04 93 93 03 03

Le rendez-vous du Handball

L'équipe sénior du Mandelieu-La Napoule Handball s'est qualifiée pour les 32èmes de finales de la Coupe de France des clubs évoluant en championnat régional. Le match aura lieu à la Salle Olympie, le samedi 11 janvier à 20h45. Il sera le point d'orgue d'une longue et belle après-midi de handball, avec les rencontres successives des moins de 14 ans, moins de 16 ans et moins de 18 ans.

Élus : Gérald ALLADIO, Bruno MUNIER, Jean-Claude PLANTADIS, Rémy ALUNNI

Krav Maga, un avenir prometteur

Vous aussi, mettez-vous au self-défense ! À peine trois mois d'existence sur la commune, pour le club de Krav Maga et déjà près de 60 adhérents suivent les cours enseignés par Eric BENHAMOU, 5ème dan, et Michel ADRAGNA, 3ème dan. Le club, affilié à la Fédération Française de Karaté, propose aux adultes, hommes ou femmes, des cours de défense les soirs et bientôt les week-ends avec un événement mensuel ouvert à tous les Mandolociens-Napoulois. Cette manifestation régulière du nom de « Lady Krav » a débuté le 1er décembre dernier à la salle Costerousse. Les curieuses ont pu y découvrir cet art martial israélien. Elles se sont déjà inscrites au prochain stage qui aura lieu le 12 janvier à 9h30, toujours à la salle Costerousse.

Renseignements : 06 03 46 87 64

La renaissance de l'entente bouliste

C'est dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville que se sont réunis les trois clubs boulistes de Mandelieu-La Napoule afin de symboliser et d'officialiser leur rapprochement autour d'une « entente bouliste ». Les clubs de l'Amicale Bouliste Capitoulane, de l'Amicale Bouliste des Termes et de la Pétanque Napouloise, représentés par leurs présidents, se sont entendus pour organiser chaque année et à tour de rôle, un concours qui regroupera les licenciés des trois clubs Mandolociens-Napoulois. Les présidents ont renforcé cette entente en signant un protocole d'accord qui fait mention d'une licence à tarif préférentiel pour les habitants de la commune leur permettant de participer aux concours des trois clubs. Ce rassemblement, dans le cadre d'un tournoi, pourrait s'organiser d'ici à la fin du premier trimestre 2014 pour le plus grand plaisir des pratiquants.

Renseignements : Amicale Bouliste Capitoulane, Tél. 04 92 97 93 67 – 06 64 49 14 61
Amicale Bouliste des Termes, Tél. 06 12 17 76 99 – barbaraserre@aol.com
Pétanque Napouloise, Tél. 04 93 49 00 72 – petanque.napouloise@orange.fr

Un nageur sacré champion de France

Les championnats de France de natation en sport adapté se sont déroulés fin novembre à Montpellier. Après des qualifications très serrées, Alexis DUPONT, un jeune Mandolocien-Napoulois, remporte la finale avec une large avance sur ses adversaires et devient recordman de France en 2 minutes 14 secondes et 71 centièmes mais aussi Champion de France 2013 au 100 mètres dos division 2. Un grand bravo à cet athlète !

Renseignements : 04 93 47 68 35
lazureennesportadapte@orange.fr

Voyage en musiques : une ode aux grands classiques

Les passionnés des chefs d'œuvres de la musique classique apprécieront d'entendre les compositions de WAGNER, CHOPIN, DEBUSSY, RAVEL, FALLA, GRIEG, BARTOK, SATIE, STRAUSS, VERDI... À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Wagner, les 4èmes Rencontres de Musique Classique donnent rendez-vous aux spectateurs le dimanche 26 janvier à 15h à l'Église Notre Dame du Liban.

Un orchestre, c'est une fédération d'énergies et de talents, mais c'est aussi un répertoire qui forge une identité. Celui de Secession Orchestra comporte de grandes pages de la musique classique. À la manière d'un voyage immobile, Secession Orchestra propose d'égrener ces pièces qui sont parfois devenues des standards de la musique classique, en nous invitant à les réentendre avec une oreille neuve. Véritable moment de partage et de qualité, présenté avec enthousiasme - sans oublier une touche d'humour - par le chef d'orchestre qui nous révélera au fur et à mesure le fil conducteur de ce concert, ce voyage musical nous emmènera à la découverte de paysages, de saveurs, de parfums, d'époques, depuis Vienne jusqu'à la Norvège en passant par la France, depuis les légendes germaniques wagnériennes jusqu'à l'incandescence de la musique andalouse… En route !!!

Dimanche 26 janvier à 15h, Église Notre Dame du Liban - Pour plus d'infos : www.mandelieu.fr
Tarifs : (hors frais de location et hors abonnement) - Plein tarif : 15 euros / Tarif réduit : 9 euros (12-25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, groupe de 10 - personnes) / Tarif adhérents : 11 euros (Médiathèque/Centre Culturel Municipal/Eden Park) / Gratuit pour les – de 12 ans
Infos / Réservations : Centre Culturel Municipal - 04 92 97 49 65 – culture@mairie-mandelieu.fr
www.francebillet.com : Fnac, Carrefour, Géant – www.ticketnet.fr : Auchan, Cultura, E. Leclerc
Paiement en ligne : www.mandelieu.fr

Votre nouvelle saison culturelle !

Mandelieu-La Napoule présente sa nouvelle saison culturelle du mois de janvier au mois de mai 2014. Ce programme culturel est disponible dans vos points habituels de distribution. La venue de Baptiste TROTIGNON, le plus brillant pianiste de sa génération, et de Minimo GARAY, l'un des percussionnistes argentins les plus connus marquera un des temps fort de cette saison culturelle. Pour le public sensible de l'art de la scène et aux enquêtes policières, Alexandre BRASSEUR, fils du célèbre Claude BRASSEUR jouera dans la pièce « Columbo ». Humour cynique garanti. La célèbre Anaïs, connue grâce à son titre *Mon cœur, mon amour*, chantera également à Mandelieu-La Napoule tout comme Clarcèn qui avait largement conquis le public lors de son dernier passage.

Informations sur www.mandelieu.fr
- Spectacles Centre Culturel Municipal : 04 92 97 43 65 - culture@mairie-mandelieu.fr
- Spectacles Médiathèque : 04 92 97 49 61 - mediatheque@mairie-mandelieu.fr

Le mardi 7 janvier, l'Espace Léonard De Vinci retransmettra Parsifal de WAGNER depuis l'Opéra Royal House de Londres à 15h.
Programmation Cinéma - Espace Léonard De Vinci, Estérel Gallery, 809 boulevard des Écureuils.
Tarif : 12€ - Vente des places le jour des séances à l'entrée - Parking gratuit à proximité.

Élues : Sophie DEGUEURCE, Claude CARON

Super le Cyber !

La cyber-médiathèque vous propose près de 300 CD-Roms à emprunter ou à consulter sur place. Des collections documentaires aux jeux pédagogiques, ce fonds interactif a l'avantage de présenter des informations fiables validées par l'éditeur.
De nouvelles acquisitions pour les adultes, le pack réussite « TOEIC » pour se préparer à l'examen d'Anglais, « Terre des villes » pour un tour du monde virtuel ou des jeux d'aventures avec « Retour vers le futur », « Tomb Raider », « Ghost Recon »… Pour les petits, « Pouce Pouce voyage dans le temps », les « Lapins crétins » les amuseront. Ils pourront aussi apprendre à lire et à compter avec « Moi je sais lire » « Moi je sais compter », ou découvrir le monde animal avec « Farmer pack » et « je créé le carnaval des animaux ». Tous les cédéroms de la Médiathèque s'adaptent aux systèmes d'exploitation sur PC ou MAC.

J'vais m'balader à la médiathèque

À partir du mois de janvier, deux baladeurs seront disponibles à la médiathèque pour écouter en toute liberté sa musique préférée ou profiter du fonds de livres audio. À tester !

Les Rendez-vous sur le Pouf

Pour faire une histoire, il faut plein de mots ! Pour découvrir cette histoire, les petits enfants à partir de 2 ans ont rendez-vous sur le pouf pour écouter la bibliothécaire leur raconter ou leur interpréter, c'est la surprise ! Il s'agit d'un rendez-vous régulier entre la bibliothécaire jeunesse et les tout-petits, au cours duquel elle lit, raconte, mime ou interprète des livres au gré des histoires et au fil des mois.
Samedi 4 janvier à 11h - Durée de 10 à 30 minutes selon l'âge du public - Espace Jeunesse de la Médiathèque.

Le permis médiathèque

Pour apprendre les codes et la conduite spécifique à la médiathèque, les bibliothécaires invitent les enfants et leurs parents à venir tester leurs connaissances. Un exemple, savez-vous à quoi correspondent les nombres qui figurent au dos de certains livres ? À quoi reconnaît-on un roman policier, ou encore quel est le classement des romans ?
Tout, tout, tout vous saurez tout en passant le permis de la Médiathèque.
Samedi 18 janvier à 11h – Activité familiale – durée maximum 1 heure.

Heure du conte des Pitis Zozios

"Ziri ziri" (histoire, histoire), c'est la formule très douce qui ouvre la porte des histoires, deux petits mots que le conteur prononce pour ouvrir les oreilles.
Ce n'est pas toujours facile d'être petit, même pour un piaf ! Mais petit à petit… on grandit ! Ces petits contes volatiles pour public poids plumes, miettes d'histoires pour les moineaux sont à picorer !!
Pour le très jeune public de 18 mois à 3 ans
Contes roucoulés par Cécilia et Muriel, Ziri Ziri, Compagnie de Conteurs et griottes
Mercredi 8 janvier à 10h15 - Espace Léonard De Vinci
Entrée libre - nombre de place limité
Spectacle offert par la médiathèque.

Le centenaire de la Grande Guerre

La prochaine commémoration du sacrifice de nos soldats durant la guerre 14-18 et le devoir de mémoire qui nous rassemble ont incité plusieurs d'entre vous à répondre à notre appel à témoignages du mois de décembre. Afin que se poursuive cette mobilisation, nous avons choisi de vous présenter quelques extraits du journal d'un poilu. Celui-ci nous a été confié par Bernard Boussaguet, habitant de Mandelieu-La Napoule. Son grand-père, Henri Albiges, était fantassin du 81ème régiment débarqué sur le front le 7 août 1914. Il avait dédicacé son journal à ses enfants et petits-enfants en ces termes: "l'Histoire, les historiens leur apprendront sans doute les grands traits de ce carnage. Mais nul mieux qu'un journal écrit au jour le jour, de façon succincte, par l'auteur du drame ne peut mieux donner l'idée exacte de la vie des poilus de la grande guerre".

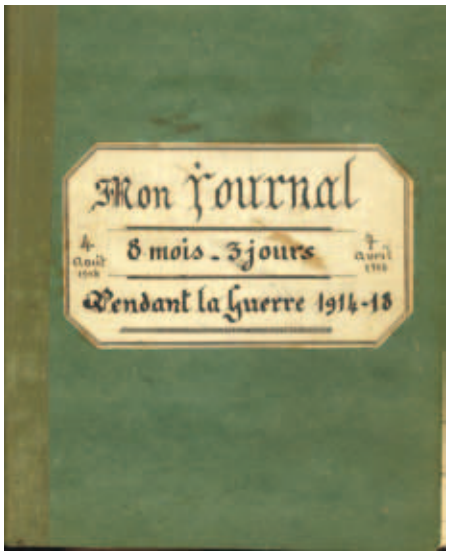

6 août 1914 - Montpellier : *"Journée de chemin de fer; voyage enchanteur (…). Aux arrêts, la foule enthousiaste nous comble de victuailles : café, vin, fruits, cartes, et…des fleurs, toujours des fleurs. Accueil indescriptible à Contrexéville."*

14 aout 1914 - Jolivet : *"Sommes*

dans les champs. Tout à coup, vers 5 heures du soir, des obus boches nous arrivent; une dizaine de blessés. Panique, débandade. C'est le baptême du feu. Le soir, accalmie; tout le monde est rassemblé. La nuit est angoissante. Les blessés non évacués encore crient, râlent. Nous ne pouvons dormir : c'est ça la guerre ! C'est horrible. Jamais je n'oublierai cette première nuit, ces cris des mourants, ces appels "maman…". C'est atroce."

22 août 1914 - Lunéville : *"Le matin, je m'éveille heureux du repos de la nuit. Avec Peysson et les camarades, nous cherchons une âme charitable qui veuille bien nous faire un bon petit dîner. Nous ne trouvons qu'une dame qui nous laissera cuisiner chez elle. Nous achetons un poulet qui est aussitôt plumé et bardé. Enfin le poulet est à la broche, nous dînerons tout à l'heure… Je vais à la fontaine me laver. A peine je termine mes ablutions que j'apprends que la Compagnie est sur les rangs pour un départ subit. Je me hâte. Hélas, c'est bien vrai : les boches attaquent Lunéville, nous allons la défendre. Peysson a eu le temps d'aller quérir le poulet à moitié cuit et l'emporte pour le manger le soir. Hélas, le malheureux ne devait pas le goûter puisque, à 2 heures du soir, il tombait frappé d'une balle en plein cœur dans les bras de Latour, disant simplement : "je suis mort". (…) Quel carnage ! Sept fois nous faisons reculer les boches qui sont légion (4 corps d'armée). Nous, nous sommes 3 régiments soutenus par 2 batteries du 56ème Artillerie de Montpellier (…). La bataille est bien celle des images des guerres d'antan. Un petit ruisseau coupe la plaine de Lunéville. Des 2 côtés, le terrain monte. On voit tous les boches en de multiples lignes d'assaut d'un côté; de l'autre les quelques vagues de français en pantalon rouge. Nous tirons; nous faisons des bonds en avant; l'ennemi recule pour nous charger aussitôt et nous cédons du terrain… Nos abris sont des gerbes de blé dont la plaine est parsemée (...). Nous nous battons sans commandement. Notre capitaine, âgé, ne peut nous suivre (...). Des renforts allemands arrivent (...) Les français lâchent pied, puis battent en retraite. Le régiment a perdu 1100 hommes… Les obus nous pressent. Je pars à regret...*

En route, je rencontre une jeune femme portant un paquet sur le dos, conduisant une voiture avec deux petits gosses; elle fuit l'envahisseur. Je prends la voiture et la pousse, suivi de la mère qui m'injurie : "tas de lâches, fainéants, coch…, etc., etc.". Elle croit que nous avons fui sans combat. Je ne réponds rien. A quoi bon, elle ne comprendrait pas…".

Après une retraite précipitée (qui

valut l'opprobre aux régiments méridionaux accusés, à tort, d'avoir fui devant l'ennemi en Lorraine), Joffre ordonne une contre-attaque générale le 6 septembre. Notre "poilu" se trouve toujours cantonné sur le front nord-est, du côté de Lunéville, en Meurthe et Moselle. L'affrontement quasi quotidien avec les troupes allemandes, dans une guerre meurtrière de rase-campagne et d'embuscade, semble l'avoir beaucoup affecté. Il garde cependant le moral et reste déterminé à en découdre avec l'ennemi…

11 septembre 1914 - Fraimbois :

" Arrivons à Fraimbois, village dévasté. Nous allons à la messe. Quel charme ce repos, ce recueillement que nul bruit ne trouble (…). Tout à coup, le prêtre sort de la sacristie avec 2 soldats pour servir la messe. Ils sont sales, pleins de terre, déchirés, barbe hirsute. Quatre enfants de chœur les exhortent… A cette apparition symbolique, tout le monde tressaille. Les larmes coulent des yeux, les lèvres prient toutes seules.

C'est la plus belle messe que j'ai suivie de ma vie. (…) L'église ayant été endommagée, nous prions le curé de faire une quête parmi nous pour la restaurer… Jamais je n'ai donné de bon cœur comme ce jour là. Quelle belle messe !

Nous quittons Fraimbois pour Lu-

néville. Les boches sont partis… Dès que la population sut que c'était le 81ème régiment qui revenait, ce fut indescriptible. (…) Ce n'était plus les injures du départ. Ils étaient allés là-bas, dans la plaine depuis le 22 août. Ils avaient compté les morts… Les boches avaient avoué qu'il leur avait fallu 50000 hommes pour venir à bout des 8 à 9000 français. Nous étions des héros !"

23 septembre 1914 - Royaumex :

" Au petit jour, nous partons en ligne. Nous sommes en colonnes sur la route. Le colonel Louis (un boche fusillé, paraît-il, après) nous dit au passage : "Vous avez bien dormi ? Avez-vous touché votre quart de vin blanc ? - oui - Eh bien maintenant, allez-vous faire crever la paillasse". C'est beau, il est encourageant notre nouveau colon !

6-10 octobre 1914 - Sampigny :

"…dès la relève terminée, les boches commencent à tirailler dur. Les obus tombent. Sommes dans une tranchée avancée, à 80 mètres des boches. Ils occupent la crête, notre position n'est pas fameuse (…) impossible de recevoir du ravitaillement. Nous devons rester sans nourriture pendant 4 jours. Le hasard veut que notre tranchée ait été creusée dans un champ de carottes. Nous passons donc 4 jours en mangeant des carottes crues, avec du pain le premier jour et seules ensuite. Toutes celles que nous pouvons rafler dans la tranchée ont été englouties en vitesse car ce met ne tient guère la faim.

Maintenant, il faut se hasarder à

sortir : beaucoup y laissent leur vie. C'est affreux, hallucinant de voir à 6, 8, 10 mètres de soi, des carottes en terre, des racines que notre estomac affamé réclame et que le risque empêche d'aller cueillir ! On résiste, on chante, on fume mais, bientôt, il faut y aller, tant pis, à dieu va… Et chaque fois, les balles pleuvent, les boches s'amusent. De temps à autre, un cri, un râle : le coup a porté et l'affamé se débat dans l'agonie. Les candidats aux carottes remettent à plus tard leur essai. Mais, une demi-heure après, un autre tente le coup… Enfin le 9, ou plutôt le 10 au matin, à 4 heures, nous quittons la tranchée, remplacés par une Compagnie du 239ème Infanterie. Nous partons au milieu d'une vive fusillade. Nous avons des blessés et des morts au cours de la relève. Arrivés à l'abri des balles, le bond final nous ayant épuisés, nous ne pouvons plus nous traîner. Certains s'allongent et s'endorment sur place. Les officiers, comprenant notre extrême faiblesse, nous laissent agir à notre guise…"

Journal de guerre d'Henri Albiges
Fonds Bernard Boussaguet

A suivre...

Pour tout renseignement :
Archives municipales
04 92 97 37 11

Le PASA présenté aux résidents

Le 17 décembre dernier, le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) a commencé à sortir de terre. Cet établissement offrira, à la fin du 1er trimestre 2014, un espace de vie confortable et des activités pour les résidents de l'EHPAD souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Le concept de la structure a été pensé par les conseils de l'ANSEM et la HAS, deux instituts médico-sanitaires. La conception du pôle, en matière d'architecture, favorise un environnement convivial de façon à protéger le bien-être émotionnel des résidents ainsi qu'à réduire leur agitation. L'agencement vise à contrer les sursimulations sensorielles excessives qui génèrent des troubles psychologiques. Le PASA répond à une qualité d'usage des espaces et des équipements pour faciliter le travail quotidien du personnel. Un soin particulier est apporté à la lumière naturelle des matériaux utilisés, à l'entretien et à l'acoustique des lieux. Les espaces permettront aux résidents de circuler librement et en toute sécurité.

Montant des travaux : 532 365€ TTC
Fin des travaux prévue mi-juin 2014

Le Foyer logement réhabilité

Les 40 appartements du Foyer Logement Arc en Ciel ont été rénovés jusqu'à la fin de l'année 2013. L'inauguration des travaux, menés par les Nouveaux Logis d'Azur, s'est déroulée le 20 décembre dernier en présence des résidents. Pour mener à bien les travaux de remplacement des sanitaires et de réfection des cuisines, les résidents ont été logés dans leur famille ou ont pu bénéficier gracieusement de la mise à disposition de la chambre d'hôte de la résidence. Avec cette remise à neuf, les résidents ont découvert de nouveaux équipements sanitaires adaptés : bacs à douche, WC, robinetteries, faïences… Les travaux ont aussi concerné le remplacement des placards. Au-delà du résultat des nouveaux aménagements, les résidents ont tenu à remercier les artisans du chantier pour la qualité de leurs prestations.

Montant des travaux : 226 000€

Le « repas-spectacle » de l'amitié

Comme chaque année, les Mandolociens-Napoulois résidents depuis plus de trois ans, âgés de 65 ans et plus et non imposables sont conviés au traditionnel repas de l'amitié. Afin de partager un moment de détente et de convivialité, le CCAS organise, mardi 18 février à 12h, ce déjeuner spectacle. Les convives seront accueillis au Centre Expo Congrès. Pour y participer, les inscriptions doivent être retournées avant le lundi 3 février 2014 au CCAS. Il sera possible pour nos anciens de se faire accompagner d'une personne de leur choix contre une participation de 35€.

Les personnes déjà inscrites recevront un courrier au début du mois de janvier. Pour les nouvelles inscriptions, pièces justificatives obligatoires : une copie recto/verso de l'avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012, un justificatif de domicile de 2011, une copie de la pièce d'identité de(s) l'intéressé(s) accompagnée d'un numéro de téléphone.
Rens. et inscriptions : 04 92 97 30 50 ccas@mairie-mandelieu.fr – CCAS, 89 av. de Fréjus – Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

GROUPE UMP
POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Qui n'a pas pesté contre les multiples travaux qui encombrent parfois nos rues et gênent la circulation ? Pourtant, nous le savons tous, il est essentiel d'entretenir et d'améliorer les réseaux qui circulent sous les voies.

Qu'il s'agisse de la modernisation du système d'éclairage effectuée dans le cadre du plan lumière avec la mise en place de lampes LED, plus performantes et économiques, que l'on parle du plan pluriannuel de développement de la fibre optique afin de couvrir l'ensemble du territoire pour que chaque mandolocien et napoulois ait accès au très haut débit, ou que l'on pense à l'enfouissement des réseaux ERDF et France Télécom répondant à la volonté municipale qui s'impose à toute nouvelle réalisation de voirie, l'enfouissement comme le développement des réseaux 'secs' constitue une priorité impactant directement sur notre qualité de vie.

Et que dire des réseaux 'humides' (eaux usées, eau potable et eaux pluviales) sachant l'importance de la mise en état de ces derniers tant en matière d'hygiène et de santé publique que de lutte contre les inondations. C'est un travail colossal qui a été réalisé en la matière et, s'il faut bien évidemment veiller en permanence à l'entretien de ces réseaux, la ville peut toutefois s'enorgueillir de posséder un système fonctionnel et sûr.

Bien évidemment, l'ensemble de ces réalisations a un coût, et celles-ci ne sont pas sans générer parfois quelques désagréments au quotidien ; mais il y va de notre qualité de vie.

Bonne et heureuse année à tous !

GROUPE DIVERS
ENSEMBLE POUR MANDELIEU-LA NAPOULE

IMPOTS LOCAUX. On ne vous dit pas TOUT !! Se gargariser du faible endettement de la ville mais oublier de reconnaître que les impôts locaux sont plus élevés de 63,86%* que ceux des communes similaires et qu'ils représentent 1306 € par habitant, soit 5224 € pour une famille de 4 personnes démontre un manque d'honnêteté intellectuelle.
Et voici, de plus, une réalité incontournable : Entre 2000 et 2010 le taux de taxe d'imposition a augmenté de 21,80%* alors qu'une commune comparable n'a augmenté sur la même période que de 14,12%*.
Est-ce honnête de faire l'impasse sur la vente des biens communaux à des promoteurs immobiliers empressés de bétonner la ville, pour un produit financier qui rapporte 6 millions d'€.
Faut-il avoir peu d'estime pour ses concitoyens pour s'employer avec force de coups de menton à leur faire prendre des vessies pour des lanternes.
Résidences secondaires, revenus du Royal Casino, d'Escota, des commerces (intra-muros ou aux tourrades) sont les facteurs d'une réelle richesse de la ville qui par ailleurs ne se distingue pas par des actions sociales dynamiques donc efficientes et qui se contente de ronronner sur les acquis du passé.

* Source : www.proxiti.com

Joyeuses fêtes à tous

Note de la rédaction et de la Direction des Finances

La municipalité ne se « gargarise » pas, elle se contente d'informer les citoyens de la réalité budgétaire en appui des données du seul site officiel et référent sur les finances publiques : www.collectivités-locales.gouv.fr. Le manque d'honnêteté intellectuelle consiste à se référer à un site non officiel en livrant une analyse faussée.

1. **En matière financière, il ne devrait échapper à personne que la rigueur est la règle.** Or, l'affirmation selon laquelle les impôts locaux sont plus élevés (de 63.86%) que ceux des communes similaires est totalement erronée. Elle relève d'un amalgame des différentes taxes locales dont la nature n'est absolument pas comparable (Taxe habitation, Taxe Foncière Bâtie et Non Bâtie et Cotisation Financière des Entreprises). Cet amalgame, doublé de raccourcis qui consistent à additionner sommairement des données incompatibles, dénote une méconnaissance des règles de gestion d'une collectivité.

2. **En matière financière, l'à peu près ne doit pas exister.** Le montant de 1 306 euros par habitant est ainsi faussé par le même mélange des genres. A titre d'exemple, on ne peut comparer la situation d'un foyer fiscal dont le chef de famille est gérant d'une société et propriétaire de sa villa et celui d'une personne retraitée locataire de son appartement. En outre, comment est-il possible d'affirmer qu'une famille entière contribue au paiement de l'impôt ? Comme tout un chacun le sait, le foyer fiscal, quel que soit le nombre d'individus qui y vit, ne paie qu'une seule fois chacune des taxes énoncées (TH, TFB, etc.), non pas chaque membre d'une famille… De toute évidence, cette affirmation – une contrevérité - biaise la compréhension et l'information citoyennes.

3. **En matière fiscale, l'influence du contexte national impacte le local.** Les taux des impôts locaux ont été réajustés en 2002 et 2009 comme il l'a été porté auparavant à la connaissance des citoyens. Précisons que les bases sont revalorisées par l'Etat chaque année. Avec un taux de 21,80%, notre ville est malgré tout en dessous de l'inflation de 23,40% (source INSEE) entre 2000 et 2010.

4. **En matière financière, une parfaite connaissance de la ville est indispensable.** Il faut se référencer à la situation géographique d'une ville pour objectivement analyser les données financières. Une ville du Nord, de l'Ouest ou de l'Est n'aura pas les mêmes bases qu'une ville du sud de l'hexagone. En effet il faut comparer ce qui est comparable ! L'Etat, par les services des finances publiques, fixe les bases (l'assiette) de calcul des impôts locaux en fonction de la valeur qu'ils attribuent aux biens taxés. Le montant des taux fixés par la ville ne peut être donc comparé aux autres taux que si les bases et la strate sont identiques. Mandelieu-La Napoule est dans la strate des villes de 20 000 à 50 000 habitants surclassée par le Ministère de l'Intérieur de 40 000 à 80 000 habitants (ville touristique).

GROUPE GAUCHE PLURIELLE
MANDELIEU À GAUCHE

L'expression du groupe Gauche Plurielle n'est pas parvenue à la rédaction.

AGENDA

L'AGENDA DE LA VILLE

DU 1ER JANVIER AU 28 FÉVRIER
Exposition ADESI – Mairie annexe de Capitou - Entrée libre

SAMEDI 4 JANVIER
11h : Les rendez-vous sur le Pouf – Espace Jeunesse Médiathèque - 10 à 30 mn selon l'âge - Entrée libre - Médiathèque : 04 92 97 49 61

MARDI 7 JANVIER
Opéras du Royal Opéra House de Londres
15h : Parsifal de R. Wagner – Espace Léonard de Vinci Tarif unique : 12 €

MERCREDI 8 JANVIER
10h15 : L'Heure du Conte « Ziri Ziri » par la Cie de conteurs et griottes – 18 mois à 3 ans
Espace Léonard de Vinci – Entrée libre – Nombre de places limité - Médiathèque : 04 92 97 49 61

SAMEDI 11 JANVIER
20h45 : Handball séniors – Championnat régional – Salle Olympie

DIMANCHE 12 JANVIER
8h-18h : Tennis de table – Critérium Fédéral Région Seniors – Salle Olympie
9h30 : Stage de Krav Maga – Salle Costerousse (Renseignements : 06 03 46 87 64)

DU 15 JANVIER AU 26 FÉVRIER
Exposition de peintures de femmes de Martine Gobert Centre d'animations Eden Parc - Entrée libre

VENDREDI 17 JANVIER
18h : Vœux à la Population – CEC

SAMEDI 18 JANVIER
11h : Le permis de la médiathèque – Activité familiale Durée : 1 h – Entrée libre - Médiathèque : 04 92 97 49 61

MERCREDI 22 JANVIER
16h : Galette des rois au Centre d'Animation d'Eden Parc - Tél. : 04 89 87 52 80

25 ET 26 JANVIER
Salon des Animaux – Centre Expo Congrès
Renseignements : SCOexpo – 04 78 04 20 43

SAMEDI 25 JANVIER
9h-13h : Karaté - Regroupement d'athlètes de haut niveau – Salle Olympie

DIMANCHE 26 JANVIER
Concert – 4ème Rencontre de Musique Classique
15h : Sécession Orchestra – Grand concert classique à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Wagner – Notre Dame du Liban

L'AGENDA DES ASSOCIATIONS

ROTARY CLUB VAL DE SIAGNE
Rens. : 07 60 03 07 48 (Mme Anne-Marie Durochet)
Samedi 11 Janvier - 19h30 : Grande soirée dansante « Galette des rois » sur ambiance disco - Espace Maurice Muller Tarif : 15 € pour les adultes - Gratuit pour les enfants

AMICALE DES GENS DU NORD
Tél. : 06 23 71 37 67 – agdn@sfr.fr - Inscriptions le mardi de 10h à 11h - Estérel Gallery – Bureau 226
Dimanche 5 Janvier - Déjeuner dansant au restaurant « Les Palmiers » à Nice - Inscription le mardi de 10h à 11h - Centre Estérel Gallery - Bureau 226 (2ème étage)

AMICALE CHRÉTIENNE
Presbytère de Capitou : 04 92 19 60 30
Dimanche 26 Janvier - 14h30 : Assemblée Générale - Salle Mandelieu contact à Capitou, suivie d'un loto et du partage de la galette des rois.

LES LOISIRS DE NICOLE
06 63 96 57 18 ou 06 98 83 39 54
Dimanche 19 Janvier - Déjeuner dansant avec spectacle au restaurant « Lou Castelet » à Carros sur le thème « le Rouge et le Noir » Animations assurées par Elisa et Thierry.

CLUB LOISIRS DES ANCIENS
Rens. : 04 83 28 22 14
Dimanche 19 Janvier - Repas dansant au relais Château Gavaudan à Méounes (région toulonnaise) - Participation : 45 € (adhérents) et 50 € (non adhérents)

ASSOCIATION MANDELIEU-LA NAPOULE JUMELAGE AMITIÉ (MLNJA)
Tél. : 06 60 98 02 47 – 1198 rue Jean Monnet – Mandelieu - Plateau3@wanadoo.fr
samedi 25 janvier - 16h - Assemblée Générale et galette - Espace Maurice Muller

U.N.C. - Maison du Combattant – 33, rue Janvier Passero – Tél : 04 92 97 18 43
Mardi 21 Janvier
14h : Assemblée Générale – Salle Méditerranée – Estérel Gallery - Contacter Claude Artiaga (Président) : 04 92 97 18 48 ou 06 89 30 36 05

MARINA RANDO
04 93 93 32 89 / 04 92 97 06 55 - www.marina-rando.com
RDV Parking Robinson
Lundi 6 Janvier
Crèches de Lucéram (Force 1-durée 4h30) Rdv 8h15 Bonnet du Capelan (Force 2-durée 5h30) Rdv 7h45
Jeudi 9 Janvier
Ports, Plages et Châteaux (Force 2- ½ Journée-durée 3h) Rdv 7h45 / Perthus oriental (Force 3-durée 6h30) Rdv 7h45
Lundi 13 Janvier
Col du Pilon(Force 1-durée 4h30) Rdv 8h15 / Petite traversée de l'Esterel (Force 2-durée 5h30) Rdv 7h45
Jeudi 16 Janvier
La Louve (Force 2-1/2 Journée-durée 3h) Rdv 7h45 / Collet St. André (Force 3-durée 6h30) Rdv 7h15
Lundi 20 Janvier
Perthus Oriental (Force 1-durée 4h30) Rdv 8h15 / Cap Camarat (Force 2-durée 5h30) Rdv 7h15
Jeudi 23 Janvier
ND d'Afrique (Force 2- ½ Journée-durée 3h30) Rdv 7h45 / Col du Farguet (Force 3-durée 6h30) Rdv 7h15
Lundi 27 Janvier
Marre Trache (Force 1-durée 4h30) Rdv 8h15 / Crêtes des Grues (Force 2-durée 5h30) Rdv 7h45
Jeudi 30 Janvier
Aire de l'Olivier (Force 2- ½ journée- durée 3h30)Rdv 7h45 / Roc de l'Orméa (Force 3-durée 6h) Rdv 7h15

A.V.F. - 33 rue Janvier Passero - Tel 04 92 97 94 76
Courriel : avf.mandelieu@orange.fr
Jeudi 2 Janvier
Ouverture de nos locaux à 14h30 - Merci aux adhérents de s'informer des dates de reprise des activités auprès de nos accueillants 04 92 97 94 76
Lundi 6 Janvier
14h30 - Rentrée Littéraire avec 10 livres à découvrir et débattre au Cercle de Lecture avec la Présidente
18h - Bowling à la Bocca rue Francis Tonner - 2 parties et petite restauration organisée par Josette - La prévenir au plus tard le 3/01
Vendredi 10 Janvier
Journée des Inscriptions de 10h à 17h30 Non-Stop - Echanges et écoute de vos suggestions autour de friandises et boissons - Diaporama sur écran de nos animations
Vendredi 17 Janvier
Sortie au village médiéval de CARCES dans le Var
Visite guidée et commentée par un "félibre", conteur provençal - Pause-déjeuner au village de Montfort/Argens, ancien fief Templier - Découverte de l'Abbaye du Thoronet "merveille des Soeurs cisterciennes de Provence" - Visite guidée et... chantée ! - Sortie en car, RV au PK Géant à 8h15. Reste peu de places, s'inscrire auprès de nos accueillants, au plus tard le 14/01
Vendredi 24 Janvier
Soirée de gala du Nouvel An - A 20h au St Pétersbourg à Mougins - Dans un cadre agrandi et prestigieux, un dîner de gourmets et un splendide spectacle d'un nouveau groupe artistique - Conditions exceptionnelles réservées aux adhérents de l'AVF - Inscriptions à l'Accueil dès que possible....
Ne pas oublier la Sortie CINEMA mensuelle à l'Espace Léonard de VINCI que communiquera Maryse par Flash-Info en vous invitant à des échanges autour d'un pot convivial à l'AVF.

PROGRAMMATION CINÉMA - Espace Léonard de Vinci - Estérel Gallery - 809 bd des Écureuils

Dim 05/01 - 15h CONCERT DE ROBERTO ALAGNA
Lun 06/01 - 14h30 /17h30 LES GARCONS ET GUILLAUME A TABLE de G. Galiène
Mar 07/01 - 15h PARSIFAL (Opéra du Coven Garden)
Dim 12/01 - 14h30 LE MANOIR MAGIQUE / 17h30 ANGELIQUE avec G. Lanvin
Lun 13/01 - 14h30 /17h30 MANDELA
Mar 14/01 - 14h30 /17h30 100% CACHEMIRE de Valérie Lemercier
Dim 19/01 - 14h30 LE LOUP DE WALL STREET de Martin Scorcese
Lun 20/01 - 14h30 ANGELIQUE / 17h LE LOUP DE WALL STREET
Mar 21/01 - 14h30/17h30 SUZANNE avec Sarah Forestier
Dim 26/01 - 14h30/17h30 JAMAIS LE 1er SOIR avec Alexandra Lamy
Lun 27/01 - 14h30/17h30 YSL (YVES SAINT LAURENT) avec Pierre Niney
Mar 28/01 - 14h30 /17h30 LA VIE REVEE DE WALTER MITTY avec Ben Stiller
Dim 02/02 - 14h30 /17h30 L'AMOUR EST UN CRIME PARFAIT avec Karine Viard
Lun 03/02 - 14h30/17h30 PHILOMENA de Stephen Frears
Mar 04/02 - 14h30/17h30 A COUP SUR avec Laurence Arné

Tarif normal : 6 euros / Tarif réduit : 5 euros - Vente des places le jour des séances à l'entrée - Parking gratuit à proximité

SERVICES DE GARDE

Pharmacies

samedi après-midi / dimanche matin
lundi matin / jours fériés le matin

Samedi 4 janvier
Dimanche 5 janvier
Lundi 6 janvier
MINELLE
884, av. de Fréjus - Tél. : 04 93 49 24 43

Samedi 11 janvier
Dimanche 12 janvier
Lundi 13 janvier
LA SUMERIE
293, av. Janvier Pasero
Tél. : 04 93 49 70 23

Samedi 18 janvier
Dimanche 19 janvier
Lundi 20 janvier
LES TERMES
319, av. de Cannes - Tél : 04 93 49 04 13

Samedi 25 janvier
Dimanche 26 janvier
Lundi 27 janvier
MARCO POLO
Bd des Écureuils - Tél. : 04 93 49 24 68

Samedi 1er février
Dimanche 2 février
Lundi 3 février
CAPITOU
72, place Jeanne d'Arc
Tél : 04 92 97 82 83

Médecins

Samedi de 12h à 20H
Dimanche de 8h à 20H

Samedi 4 janvier
Dimanche 5 janvier
Docteur BAROGHEL
04 93 49 10 72

Samedi 11 janvier
Dimanche 12 janvier
Docteur NEACSU
04 92 97 61 49
06 06 55 84 35

Samedi 18 janvier
Dimanche 19 janvier
Docteur MANTÉRO
04 93 49 66 44

Samedi 25 janvier
Dimanche 26 janvier
Docteur GIACOBBI
04 93 49 13 14
06 07 57 53 81

Samedi 1er février
Dimanche 2 février
Docteur MANTÉRO
04 93 49 66 44

Pompiers : 18 - SAMU : 15
Centre anti-poison : 04 91 75 25 25
Grands brûlés - Marseille : 04 91 94 16 69
Pharmacie de garde nuit : appeler le17 (gendarmerie)
S.O.S Médecins : 0 825 005 004 (24/24)
Allô Médecins de garde : 0 810 850 505 (24/24)
Garde de Chirurgien-dentiste : 04 93 01 14 14
Association LILA (infirmières 7/7) : 06 69 62 06 06

POLICE MUNICIPALE

N° VERT 08 00 24 04 08
APPEL GRATUIT

TAXIS

Taxi David	06 09 525 425
PICCIAU Pascal	06 07 141 277
SINESI Michel	06 09 332 416
POLICARO Sébastien	06 09 843 737
STEEN Denis	06 07 056 444

MAIRIE

Tél. 04 92 97 30 00

Hôtel de Ville	8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Personnel	8h30 à 12h et 14h à 17h
Urbanisme	14h à 17h sauf le vendredi 12h à 17h
État-Civil	8h30 à 17h en continu

ÉTAT CIVIL

Mariages

Mohamed ZERGUI et Malika OUSTANI, le 30/11
Oscar ZANETTE et Serena DI IORIO, le 07/12

Naissances

Marius PERESSIN, le 15/11
Sandro BLONDIN, le 20/11
Inaya HADJ ALI, le 19/11
Matt INFANTE, le 22/11
Xavi SINCLAIR GINGREAU , le 24/11
Louisa DJENADI, le 26/11
Kassim BOURTAL ZARAT, le 23/11
Alice VENTURI, le 25/11
Lenny GIROD, le 02/12
Aaroun et Noé ZAITER, le 06/12
May-Li LOISEAU, le 04/12
Zacharie PELÉ, le 05 /12
Toulay CHAKHARI, le 10/12
Gabriel GENTIL, le 10/12
Lucie GAUTIER, le 10/12

Décès

Françoise JACOB Epouse MANIQUET, le 08/11
Fabienne VOLA, le 12/11
Bernard DESMAREZ, le 11/11
Mireille FEUILLET Epouse LAMBOTIN, le 26/11
Hildegard ENGELMANN, le 17/11
Marcel BOUZANNE, le 20/11
Maria Louise TORCHIN Veuve MAIREY, le 27/11
Sylvain NOEL, le 16/11
Sergio BALLINI, le 29/11
Louis RAOUL, le 29/11
Raymond TROMPETTE, le 26/11
Jacques THIBAUT de MENONVILLE, le 27/11
Henri GEYNET, le 02/12
Dominique LEGROS, le 28/11
Baptistine MADEDDU Veuve NICOLAS, le 08/12
Pierre DUFAUT, le 05/12
Anne-Marie PLOT, le 29/11
Isolde ZIEGLER, le 29/11
Andrée MINIER Veuve ANGELLA, le 05/12
Muriel WEIR Veuve TOURIER, le 03/12
John OLIVER, le 10/12
Bernadette ROUSSEAU, le 12/12
Paula CANTINI Veuve MAGGI, le 14/12
Simone BAILLY Epouse TENZA, le 09/11
Lucienne CHAMOUX Epouse AUTRAN, le 17/12
Thierry CIAMPOUSSIN, le 30/11
Maurice PERNOT, le 09/12
Michael WILLE, le 10/12
Patrick PAIN, le 11/12
Rodolphe MARTIN, le 13/12

MANDELIEU-LA NAPOULE

La Fête du Mimosa

au pays de la Riviera

du 14 au 23 février 2014

Mandelieu La Napoule